

## DEUX MARCHETS À ROCHEFORT, LA BOVERIE

Plusieurs marchets ont été fouillés sur le territoire de la commune de Rochefort, au lieu-dit *La Boverie*. En 1964, un premier tertre a été exploré par MM. M. E. Mariën et A. van Iterson et en 1977, trois marchets voisins ont été fouillés par des chercheurs bénévoles. Ils ont livré des vestiges caractéristiques

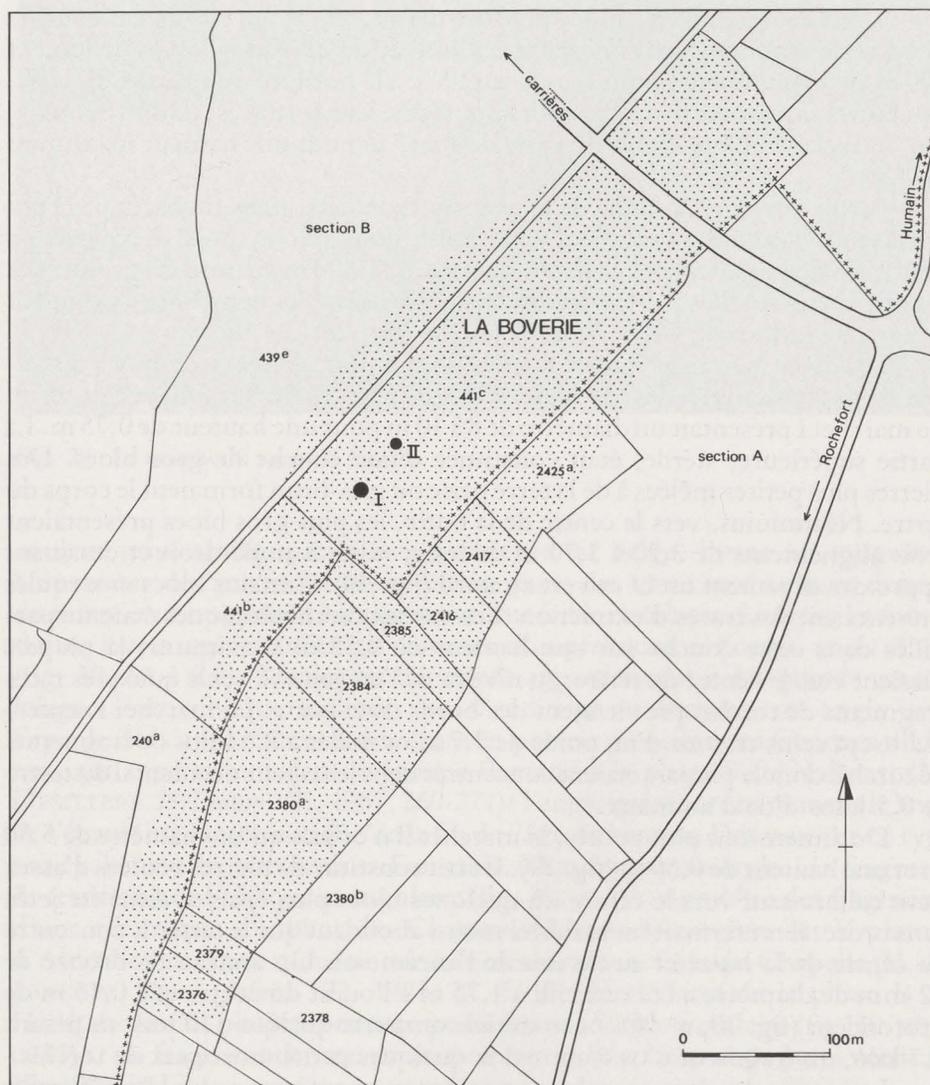


Fig. 28. Zone d'extension actuelle des marchets et situation des deux tertres fouillés par nous reportés sur un extrait du plan cadastral. Un plan de situation général a paru dans *Arch. Belg.* 206, fig. 24.

des sites d'habitat : de la céramique épaisse, des fragments de torchis et des os d'animaux. La poterie a permis de dater ces tertres de la fin de La Tène (*Arch. Belg.* 206, 44-47). Au début de l'été 1978, ces mêmes chercheurs ont exploré une quatrième butte de pierre, voisine des précédentes, qui a également fourni des vestiges de La Tène final. Près de ces quatre marchets s'élève une levée de pierres sèches de 1 à 2 m de haut et 80 m environ de long, qui est orientée selon un axe N.N.E./S.S.O. Cette levée au tracé un peu courbe marque la limite sud-ouest de l'aire d'extension des tertres.

Nous avons évalué à 150 le nombre des marchets qui subsistent dans les bois ; ces tertres couvrent une surface allongée de quelques 750 m de long et 200 m de large, formant une bande parallèle à la bordure du plateau (fig. 28). Les buttes ont été édifiées sans ordre apparent, leur forme est tantôt arrondie, tantôt ovalaire et leur diamètre varie de 4 à 15 m pour une hauteur maximum de 1 m.

Parmi une cinquantaine de tertres restés intacts, mais menacés par l'extension prochaine des carrières Léon Lhoist, nous avons choisi d'explorer en août 1978 deux marchets localisés à quelque 350/400 m au nord du groupe des quatre tertres fouillés par les chercheurs bénévoles. Ces deux buttes occupent la parcelle cadastrale 441 c de la section B (fig. 28).

Les deux marchets étaient formés d'un amoncellement de blocs de calcaire plus au moins roulés, de volume très différent et mêlés à un peu de terre. Le marchet I présentait un diamètre de 8 à 10 m pour une hauteur de 0,75 m. La partie supérieure, stérile, était constituée d'une couche de gros blocs. Des pierres plus petites mêlées à de la terre grise ou gris-brun formaient le corps du tertre. Néanmoins, vers le centre de la butte, les plus gros blocs présentaient trois alignements de 3,20 à 3,70 m de long, reliés à angle droit et dessinant approximativement un U ouvert au nord (fig. 30). Certains blocs non roulés présentaient des traces d'extraction. Les vestiges archéologiques étaient éparpillés dans cette couche sur une hauteur de 0,35 m maximum ; la plupart gisaient vers le centre du tertre, au niveau de l'ancien sol, seuls quelques rares fragments de torchis proviennent des bords de la butte. Le marchet I renfermait sept cents tessons d'un poids de 7,7 kilos mêlés à 2,6 kilos de fragments de torchis dont la plupart étaient concentrés dans le secteur occidental du tertre et 0,5 kilos d'os d'animaux.

De dimensions plus petites, le marchet II n'offrait qu'un diamètre de 5,50 m et une hauteur de 0,50 m (fig. 29). Il était constitué de pierres roulées d'assez petit calibre sauf vers le centre où quelques blocs plus épais avaient été jetés sans ordre. Il renfermait un matériel moins abondant que le tertre I, concentré au centre de la butte et au niveau de l'ancien sol. Un anneau de bronze de 22 mm de diamètre a été recueilli à 1,75 m à l'ouest du centre et à 0,15 m de profondeur (fig. 30, n° 16). Le matériel comporte quelque 110 tessons pesant 0,7 kilo, un fragment d'os d'animal et quelques petits morceaux de torchis.

La poterie des deux marchets est techniquement homogène. La pâte assez tendre renferme de nombreux dégraissants parfois épais : de la chamotte mêlée à des fragments de calcaire blanchâtre pilé. La surface est souvent rugueuse, sinon poreuse. La face intérieure et le noyau présentent généralement une



Fig. 29. Le marchet II avant la fouille.

couleur grise tandis que la face extérieure est beige, brune ou rougeâtre. L'épaisseur des parois est assez réduite pour des vases mal cuits et dont le diamètre était important à en juger par leur faible courbure. Le tertre I a fourni douze lèvres agrémentées au sommet d'impressions à l'ongle et au doigt (fig. 30, n<sup>os</sup> 1 à 6). La plupart des bords appartiennent à des grands vases à longue lèvre oblique inclinée vers l'extérieur et formant un angle avec l'épaule. Ils s'apparentent à des urnes en poterie grossière des Champs d'Urnes, qui apparaissent dans le groupe flamand à la phase B de Hallstatt (M. DESITTERE, *Helinium* VII, 1967, 260-271); l'angle qui sépare nettement la lèvre de l'épaule est caractéristique de la fin de l'âge du bronze. Des vases de ce type ont également été retrouvés en Famenne, à Eprave par exemple. Un fragment de terrine à bord oblique et angulaire (fig. 30, n<sup>o</sup> 7) ressemble à des fragments d'une céramique d'habitat des Champs d'Urnes découverte sur le plateau d'Aldenhoven, à une quinzaine de kilomètres à l'est d'Aix-la-Chapelle (H.-E. JOACHIM, *Bonn. Jahrb.* 173, 1973, pl. 5, n<sup>o</sup> 15) et datés de la phase B de Hallstatt. Enfin, plusieurs tessons possèdent une lèvre angulaire (fig. 30, n<sup>os</sup> 8 et 11) et un fragment de vase pansu montre un court départ de paroi verticale (fig. 30, n<sup>o</sup> 12).

La présence d'une céramique des Champs d'Urnes de la phase B de Hallstatt (vers 1000-700 avant J.-C.) n'est pas étonnante dans la région de Lesse et Lomme, puisque des vestiges apparentés ont été découverts dans les

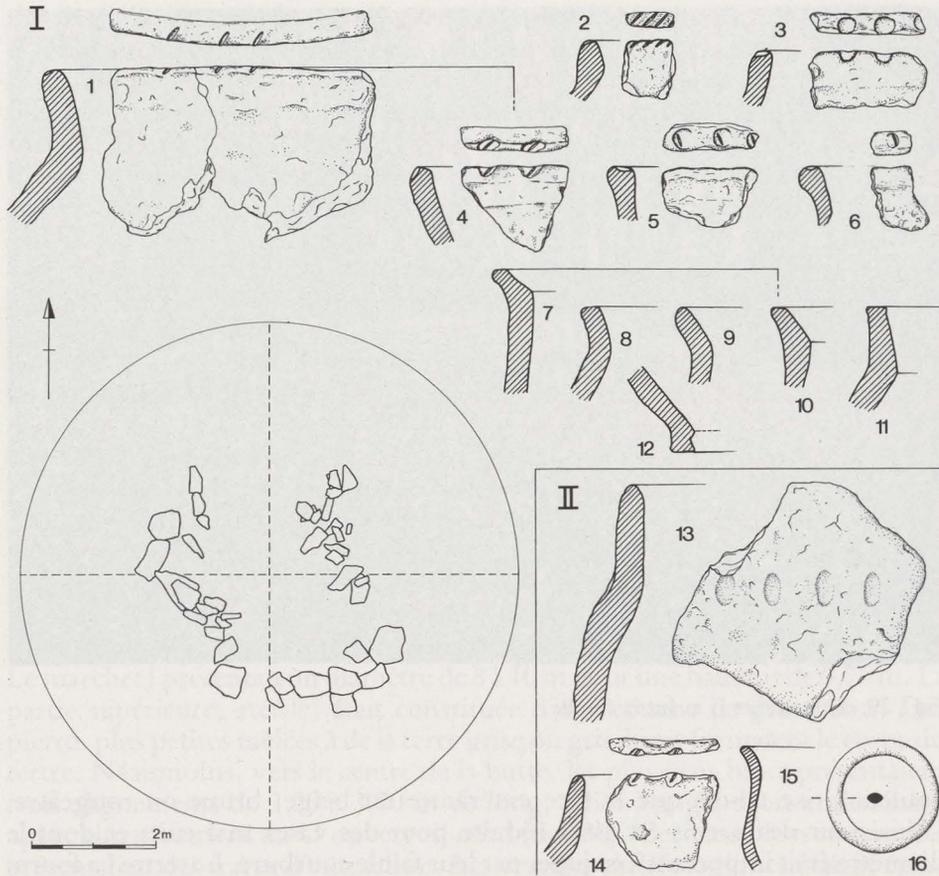


Fig. 30. Plan du tertre I et matériel recueilli dans les marchets I et II. Ech. 1/3: 1-15, 2/3: 16.

grottes de Han et Eprave (M. E. MARIËN, *Le Trou de l'Ambre à Eprave*, 1970, 29-44).

La poterie recueillie dans le tertre II pourrait être légèrement postérieure à celle du premier tertre. Elle comporte deux rebords ornés d'impressions au doigt appartenant à des vases pansus à lèvre verticale (fig. 30, nos 13 et 14) et dont l'un est rehaussé de légères impressions au doigt qui soulignent la jonction de l'épaule à la lèvre. Ce grand vase présente des affinités avec des récipients du premier âge du fer (Hallstatt C et D, vers 700-470 avant J.-C.; cf. M. DESITTERE, *loc. cit.*, fig. 34, 41, H.-E. JOACHIM dans *Bonn. Jahrb.* 172, 1972, fig. 8, n° 13). Enfin, un petit gobelet au profil en S (fig. 30, n° 15) évoque des vases accessoires de sépultures des Champs d'Urnes, comme celui de Velle en Flandre (M. DESITTERE, *Urnenveldenkultuur*, fig. 96, 2) daté de la phase C de Hallstatt.

Ainsi, le site de *La Boverie* aurait été occupé non seulement à la fin de La Tène, mais aussi à l'âge du bronze final et peut-être au début du premier âge du fer.

Les deux marchets que nous avons explorés en 1978 n'ont pas livré la moindre trace de sépulture ni de foyer, tout comme les quatre autres tertres de La Tène. Il faut dès lors admettre que le site de *La Boverie* n'a pas eu de vocation funéraire. Par ailleurs, la présence dans chaque tertre fouillé de déchets culinaires, de nombreux tessons de céramique grossière et de fragments de hutte en clayonnage attestent que le site a été habité. Dès 1903, A. de Loë avait constaté que nombre de marchets ne contenaient pas la moindre trace de sépulture, mais des vestiges d'habitat (*A. Féd. A. H. Belg.* 1903, 269). Ainsi, il convient de mettre en parallèle le site de Rochefort avec celui de Resteigne-Harchimont, situé à 10 km au sud de *La Boverie*, qui comptait un groupe important de tertres renfermant exclusivement des vestiges domestiques de l'âge du fer et implantés parmi plusieurs levées de pierres sèches.

A. CAHEN-DELHAYE